

droit régulièrement? Soyons sincères. Combien d'entre nous l'ont-ils déjà exercé? Ne vous arrive-t-il pas plus souvent de voter par procuration ou de ne pas voter du tout?

En parlant ainsi, je ne déprécie pas la valeur des stimulants visant à encourager les Canadiens à investir dans l'entreprise canadienne. Les activités sont canadiennes; les bénéfices reviennent aux Canadiens au moyen de dividendes, primes d'actions et autres. L'opération se canadianise dans la mesure où elle se fait avec la participation des Canadiens et à leur avantage.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, les Canadiens recherchent, entre autres, quelque chose qu'on ne retrouve pas vraiment dans ce bill. Nous recherchons quelque chose que, si je connais bien la pratique parlementaire, l'opposition ne peut pas offrir quand le gouvernement refuse de le faire, à savoir des changements au droit fiscal qui encourageraient les Canadiens à investir de façon rentable dans les entreprises canadiennes. C'est là une prérogative du gouvernement. Mais j'ajoute que si notre parti joue un rôle dans la préparation de ce budget, et j'ai l'intuition que cela pourrait bien arriver, je puis vous assurer que je tâcherai de convaincre mon ministre des Finances de la chose. J'ai des raisons de croire que c'est un conseil qu'il suivra.

● (1530)

Des voix: Bravo!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ce projet de loi pêche par bien d'autres côtés. Nous avons au *Feuilleton* un bon nombre d'amendements dont plusieurs visent à assurer plus de consultations au plan fédéral-provincial. Le gouvernement va protester énergiquement j'en suis sûr en entendant ce que je vais dire, mais avant qu'il le fasse, je tiens à dire qu'il ne faudrait pas prendre les rencontres et les dialogues pour des consultations. Je soutiens, et voici ce que je voulais dire, que le gouvernement actuel a lamentablement échoué dans le domaine des consultations fédérales-provinciales. Il a convoqué une Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, mais à part le fait que les ministres fédéraux et provinciaux se sont trouvés face à face, qu'est-ce que cela a donné? Dans quelle mesure le gouvernement fédéral y a-t-il épousé les intérêts des provinces? Combien a-t-il mis en réserve pour le jour où il en aurait besoin? Comment a-t-il jugé les divers domaines de besoins exprimés par les provinces et a-t-il compris la nécessité, à l'occasion, de s'entretenir au téléphone avec les ministres intéressés en temps de crise?

Nous avons été témoins, la semaine dernière, d'un manque d'égards flagrant envers un gouvernement provincial qui témoignait d'un intérêt légitime et bien compréhensible. On s'en est rendu compte dans la déclaration sur la question de l'énergie faite ici, jeudi dernier, par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald). Les ministres du gouvernement albertain, chargés des ressources, y compris de l'approvisionnement en produits énergétiques, gaz et pétrole, étaient à Ottawa lundi et ont passé presque toute la journée en compagnie du ministre fédéral de l'Énergie. J'ignore quel fut l'objet de leurs entretiens durant tout ce jour. Je n'y étais pas. Il s'agissait d'entretiens privés. Néanmoins, je serais fortement surpris si le message suivant n'a pas été communiqué au ministre fédéral sous une forme ou sous une autre, soit directement, ce qui est hautement probable, soit indirectement. Ce message doit avoir été transmis. Sinon, pourquoi les ministres de l'Alberta auraient-ils pris la peine de venir à Ottawa?

Investissement étranger—Loi

Ce message doit probablement être libellé de la façon suivante: «Nous allons au-devant d'ennuis avec la crise du pétrole du Moyen-Orient. Au nom du Ciel, s'il vous faut prendre une décision sous l'impulsion du moment pour faire face à cette situation dans la mesure où elle affecte le Canada, appelez l'un ou l'autre d'entre nous, discutez-en avec nous, et dites-nous ce que vous envisagez de faire ou de dire. Consultons-nous. Après tout, nous avons une certaine expérience en matière de production et de distribution des hydrocarbures et nous vous implorons donc de nous demander notre avis avant de faire quoi que ce soit. Nous pouvons produire des quantités très considérables. En nous consultant, il est possible que nous trouvions des solutions entraînant le minimum de bouleversements.» Je suis fermement convaincu que c'est là l'un des messages que les Albertains ont dû communiquer au ministre fédéral lorsqu'ils se trouvaient ici lundi dernier. Il est possible qu'ils ne se soient pas exprimés ainsi mais étant des hommes raisonnables et d'ardents partisans du nationalisme canadien, c'est certainement ce qu'ils ont voulu dire.

Cette réunion a eu lieu le lundi 29 octobre. Dix jours plus tôt, à la Chambre, en réponse à une question que lui adressaient le chef de l'opposition (M. Stanfield) et d'autres députés relativement à une politique fédérale de fixation des prix du pétrole, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a laissé entendre que son ministère laisserait les prix du pétrole brut au Canada se déterminer d'après une formule comportant principalement le prix du pétrole d'outre-mer livré à Montréal. D'après lui, cette formule, bien que n'offrant pas le meilleur prix que pourraient obtenir les producteurs albertains de pétrole, satisfèrait l'Alberta et serait englobée dans la politique énergétique du gouvernement. Dans ces limites, il semblait possible de fixer le prix du produit canadien à un niveau convenable, peut-être pas de façon à satisfaire tout le monde, mais au meilleur niveau possible.

Cet élément, aurions-nous pu penser, aurait occupé la première place dans la déclaration sur l'énergie que le ministre s'est senti obligé de faire jeudi dernier. Et qu'avons-nous eu? On a annoncé à la Chambre, annonce qui est arrivée comme une bombe, une augmentation de presque 400 p. 100 sur la taxe à l'exportation imposée au pétrole, sans que le ministre ne fasse la moindre allusion au prix sur le marché intérieur, et encore moins qu'il tienne des consultations réelles avec l'Alberta au moment du coup dur. Il n'y a rien de surprenant, par conséquent, à ce que le gouvernement de l'Alberta se sente lésé.

C'est ce que je veux dire lorsque je dis que notre gouvernement refuse de consulter les provinces pour des questions qui relèvent d'elles. Personne ne peut avoir confiance dans des promesses qui nous ont été faites au cours des derniers débats, c'est-à-dire que le gouvernement tiendrait des consultations. Ces promesses doivent être prévues par la loi. C'est pour cette raison que les différents amendements proposés par mon collègue, le député de Central Nova (M. MacKay), remédieront à la situation en apportant au bill les éléments qui lui manquent.

On ne peut croire que le gouvernement appliquera le bill C-132 sous sa forme actuelle si ce dernier était adopté et prenait forme de loi. Nous avons des raisons de nous inquiéter à cause de l'expérience passée et j'ai expliqué longuement cette expérience et nos doutes. Le gouvernement semble déterminé à provoquer les provinces plutôt que de les consulter pour des questions qui les intéressent en premier lieu et qui parfois relèvent d'elles.